



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Monsieur Gilles Baum  
Président de la Commission de l'Education  
nationale, de l'Enfance, de la Jeunesse, de  
l'Enseignement supérieur et de la  
Recherche

Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la Commission de la Santé et  
des Sports

Luxembourg, le 6 mai 2020

Messieurs les Présidents,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant vos commissions la motion de Madame Martine Hansen relative au maintien de l'éducation physique dans les programmes scolaires.

Je tiens à vous rappeler que conformément à l'article 89 (3) du Règlement de la Chambre des Députés la motion devra figurer à l'ordre du jour d'une séance publique de la Chambre des Députés endéans les trois mois du renvoi.

Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que vos commissions y auront réservées.

Veuillez agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés